



ALGERIE TELECOM –SPA-

DIRECTION OPERATIONNELLE DE GHARDAIA  
N.I.F :000216299033049

**AVIS DE CONSULTATION**

**N° de l'opération : DO/SDFS/DAL/SACH/13/2020**

La Direction Opérationnelle de Ghardaïa lance un Avis de consultation en vue de la réalisation de :

**- AMENAGEMENT RF - EYI 3 – ROUTE IN SALAH.**

A cet effet l'ensemble des entreprises intéressées par la présente consultation sont invitées à retirer et déposer le cahier des charges auprès de département achat et logistique DO Ghardaïa, contre un paiement de mille Dinars (1 000.00), versé au BNA de Ghardaïa sur le Compte BNA N° : 0300000402 Clé 52 BNA Ghardaïa

Les documents qui constituent le dossier de l'offre doivent être rédigés en langue arabe et/ou en langue française.

Le soumissionnaire devra fournir obligatoirement les pièces suivantes :

1. **L'Offre administratif**
2. **L'Offre technique**
3. **L'Offre financière**

Les trois offres administratif, technique et financière doivent être contenues dans trois (3) enveloppes distinctes, l'une portant la mention «Offre administrative » «Offre Technique » et l'autre « Offre Financière ».

Ces trois (3) enveloppes doivent être insérées dans une enveloppe extérieure fermée, strictement anonyme et ne comportant que la mention suivante :

**DIRECTION OPERATIONNELLE DE GHARDAIA.**  
**AVIS DE CONSULTATION**  
**N° : DO47/SDFS/DAL/SACH/ 13/2020**  
**AMENAGEMENT RF - EYI 3 – ROUTE IN SALAH**  
**« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres COPEO »**

La date limite du dépôt des offres est fixée à dix (10) jour de 08h00 à 14h00, à partir de la 1<sup>ère</sup> parution du présent avis de consultation dans le site web d'Algérie Télécom.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis au niveau du siège de la Direction Opérationnelle de Ghardaïa le même jour à **14h00** au siège de la DO Ghardaïa.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de cent quatre-vingt (180) jours à compter de la date d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu en **séance publique**, le jour de dépôt des offres à 14h00.

**LE DIRECTEUR**